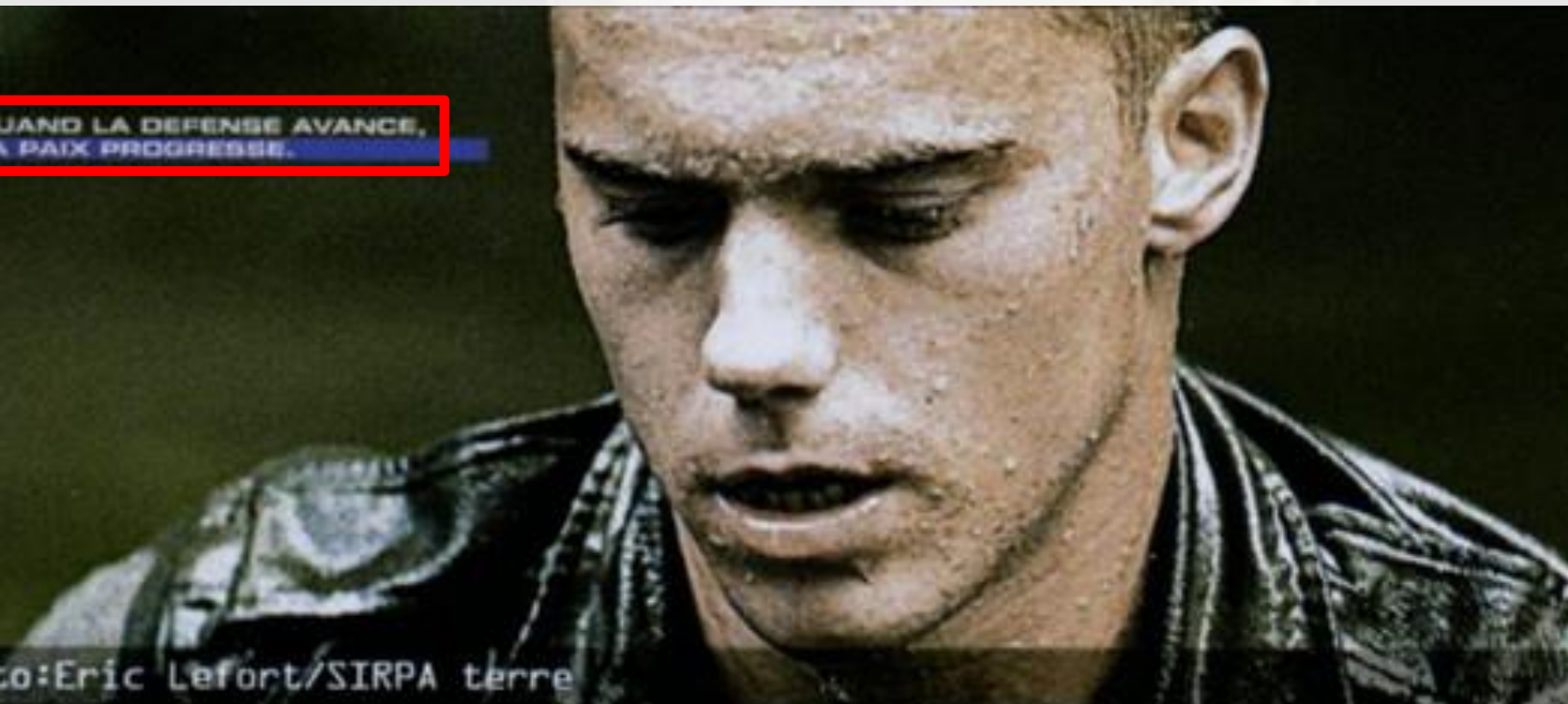




QUAND LA DEFENSE AVANCE,
LA PAIX PROGRESSE.



JWT-photo:Eric Lefort/SIRPA terre

**EN PLUS D'APPRENDRE UN MÉTIER,
VOUS APPRENDREZ BEAUCOUP
SUR VOUS-MÊME.**



UN MÉTIER, BIEN PLUS QU'UN MÉTIER

Chapitre 3 : La Défense et la paix



Ouverture du défilé militaire

14 juillet 2010 (Adj Drahi/SIRPA Terre)

Document 1

À l'ère de la mondialisation, les notions de sécurité et de conflits ont évolué. Ce constat impose des réorientations stratégiques dans l'utilisation des moyens de défense au sein et à l'extérieur de notre pays.(...)

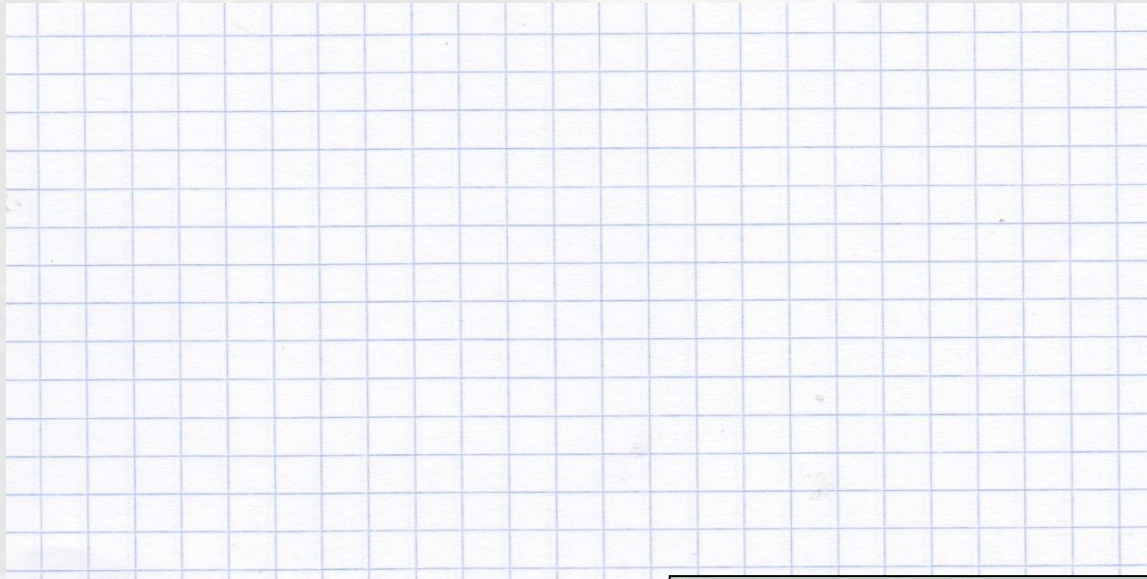
Dans ce cadre, le rôle du ministère de la Défense est d'assurer la protection du territoire, de la population et des intérêts français. Il répond aussi à d'autres missions dans le cadre des accords et traités internationaux (OTAN) ou régionaux (Europe de la défense).

Au delà de ces missions, le ministère de la Défense s'implique également dans des missions de service public. Ses moyens humains et matériels soutiennent ou suppléent les actions d'autres ministères, au quotidien ou dans l'urgence, sur le territoire national et à l'étranger.

Source : <http://www.defense.gouv.fr/>, décembre 2010.

1) Les missions de l'armée française

Relever dans le texte les différentes missions de la Défense nationale. Donner un exemple de votre connaissance pour chaque mission.



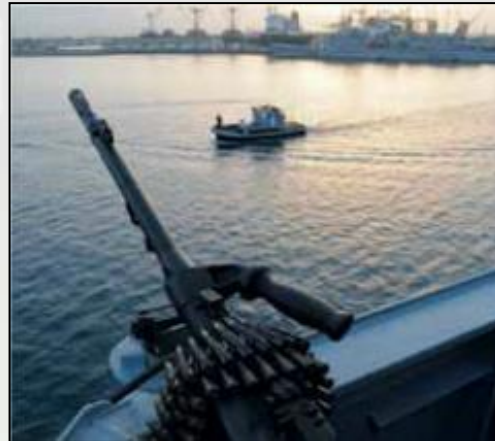
2) Les menaces et les risques actuels

Voir le chapitre sur la géopolitique mondiale depuis 1945, partie IV : le monde depuis 1990. + doc. 4 p.443 et 1 p.444

Les risques et les menaces actuels sont : (rayer les mauvaises propositions)

- une guerre avec un pays voisin ;
- une attaque terroriste sur le territoire français ;
- une guerre contre une grande puissance étrangère ;
- la piraterie maritime contre un navire français ;
- une attaque contre les intérêts français à l'étranger ;
- une cyberattaque contre les sites Internet stratégiques français.

Documents 2



4

La lutte contre la piraterie dans le golfe d'Aden (2009)

La frégate française *Floréal* escorte des navires commerciaux au large de Djibouti, dans le cadre de l'opération militaire *Atalante* menée par l'Union européenne contre la piraterie.

Attaque contre des sites gouvernementaux :

En 2006, une attaque a visé des centaines de sites français dont le ministère de l'Éducation nationale. Les hackers turcs protestaient contre le projet de loi sur la négation du génocide arménien. Les sites étaient « défigurés » : le drapeau turc et des messages apparaissaient.

En 2010, le compte Twitter du ministère des Affaires étrangères a été piraté. Un message d'insultes visant les Roumains et l'Union européenne avait été posté sur le compte.

En 2011, le ministère de l'Économie et des Finances a été la cible d'une cyberattaque. L'objectif des agresseurs était vraisemblablement de se procurer des informations économiques et financières sur la France.

(Sources : 01net.com, lexpress.fr, silicon.fr)

I. La Défense nationale *Quels sont les acteurs et les missions de la Défense nationale ?*

Document 1

À l'ère de la mondialisation, les notions de sécurité et de conflits ont évolué. Ce constat impose des réorientations stratégiques dans l'utilisation des moyens de défense au sein et à l'extérieur de notre pays.(...)

Dans ce cadre, le rôle du ministère de la Défense est d'assurer la protection du territoire, de la population et des intérêts français. Il répond aussi à d'autres missions dans le cadre des accords et traités internationaux (OTAN) ou régionaux (Europe de la défense).

Au delà de ces missions, le ministère de la Défense s'implique également dans des missions de service public. Ses moyens humains et matériels soutiennent ou suppléent les actions d'autres ministères, au quotidien ou dans l'urgence, sur le territoire national et à l'étranger.

Source : <http://www.defense.gouv.fr/>, décembre 2010.

1) Les missions de l'armée française

Relever dans le texte les différentes missions de la Défense nationale. Donner un exemple de votre connaissance pour chaque mission.

2) Les menaces et les risques actuels

Voir le chapitre sur la géopolitique mondiale depuis 1945, partie IV : le monde depuis 1990.

+ doc. 4 p.443 et 1 p.444

Documents 2

Les risques et les menaces actuels

sont : (rayer les mauvaises propositions)

- une guerre avec un pays voisin ;
- une attaque terroriste sur le territoire français ;
- une guerre contre une grande puissance étrangère ;
- la piraterie maritime contre un navire français ;
- une attaque contre les intérêts français à l'étranger ;
- une cyberattaque contre les sites Internet stratégiques français.

Attaque contre des sites gouvernementaux :

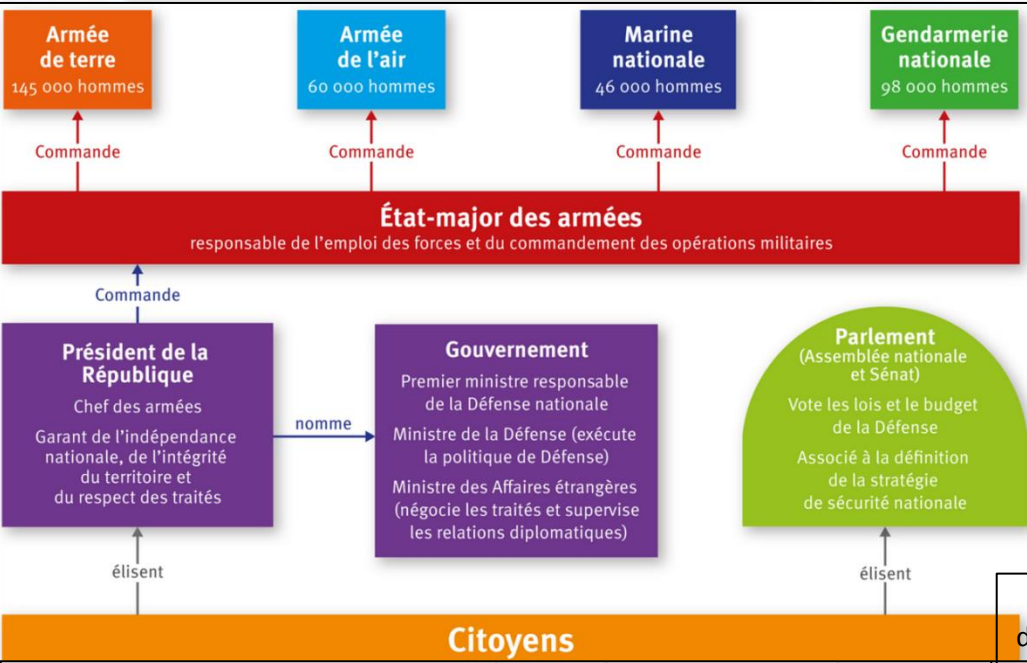
En 2006, une attaque a visé des centaines de sites français dont le ministère de l'Education nationale. Les hackers turcs protestaient contre le projet de loi sur la négation du génocide arménien. Les sites étaient « défigurés » : le drapeau turc et des messages apparaissaient.

En 2010, le compte Twitter du ministère des Affaires étrangères a été piraté. Un message d'insultes visant les Roumains et l'Union européenne avait été posté sur le compte.

En 2011, le ministère de l'Économie et des Finances a été la cible d'une cyberattaque. L'objectif des agresseurs était vraisemblablement de se procurer des informations économiques et financières sur la France.

(Sources : 01net.com, leexpress.fr, silicon.fr)

Document 3 : L'organisation de la Défense nationale



Recherche : Que signifie le mot conscription ?

Quel président a mis fin au service militaire en 2000 ?

Doc. 3 : Qui est le chef des armées et dispose de l'arme nucléaire ?

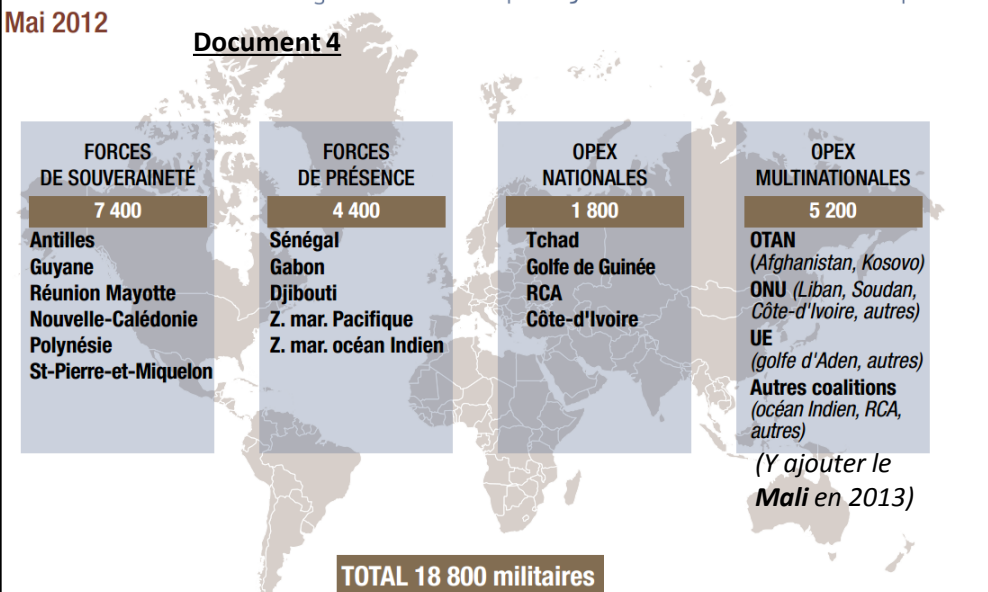
Qui est responsable de la Défense nationale ?

Qui vote le budget de la Défense et autorise la déclaration de guerre ?

Inscrire ci-dessous les 4 grandes forces de l'armée :

D'après le document 4, combien de militaires français sont en dehors de la métropole ?

Les forces françaises déployées hors métropole



A l'aide du document et de tes connaissances explique les expressions suivantes :

- « forces de souveraineté » :

- « forces de présences » :

- Opex = opération extérieure : Quelle différence y a-t-il entre les « opex nationales » et les « opex multinationales » ?

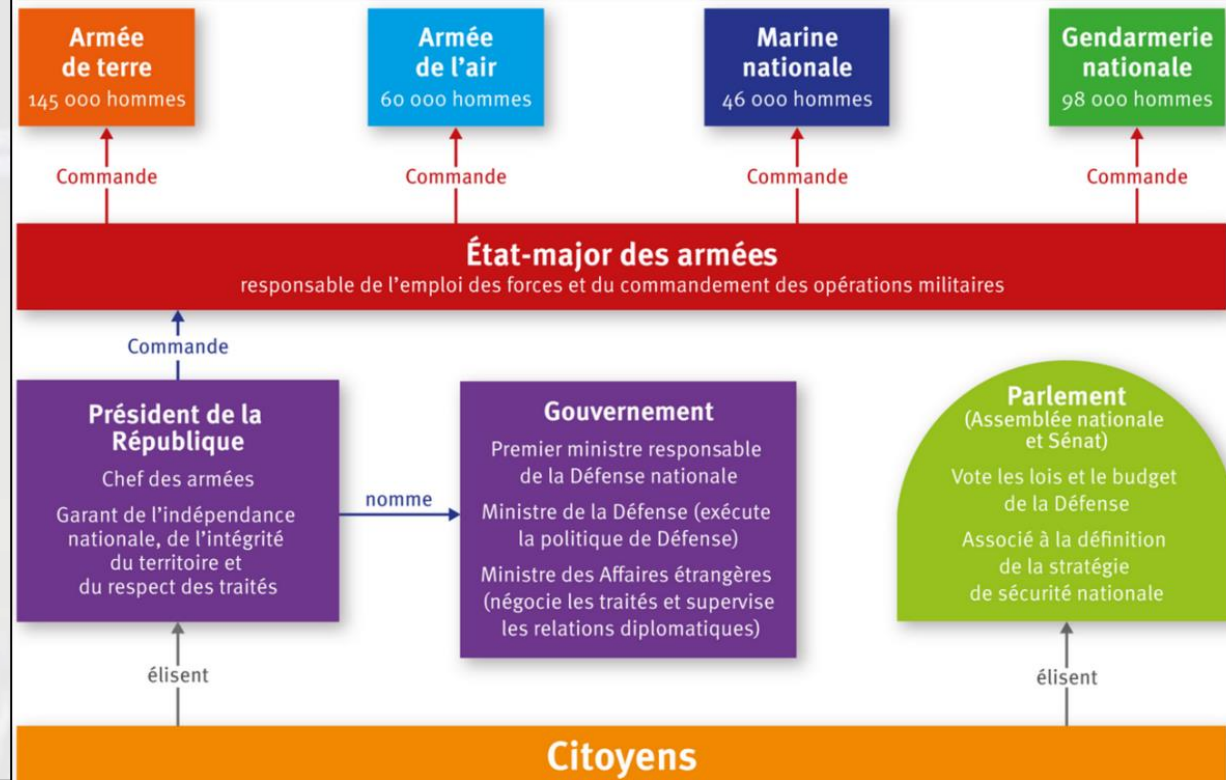
La France a une armée de métiers. Pour défendre ses intérêts, elle participe à une défense globale, c'est-à-dire qu'elle est engagée avec d'autres pays dans la sécurité mondiale. L'intervention au Mali en est un bon exemple. Elle a des alliés : elle fait partie de l'OTAN et participe à la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD). Elle est membre du conseil de sécurité de l'ONU.

Source : les chiffres clés de la Défense 2012, ministère de la Défense

3) Une armée nationale pour une Défense globale

Document 3 : L'organisation de la Défense nationale





Recherche : Que signifie le mot conscription ?

Quel président a mis fin au service militaire en 2000 ?

Doc. 3 : Qui est le chef des armées et dispose de l'arme nucléaire ?

Qui est responsable de la Défense nationale ?

Qui vote le budget de la Défense et autorise la déclaration de guerre ?

Inscrire ci-dessous les 4 grandes forces de l'armée :



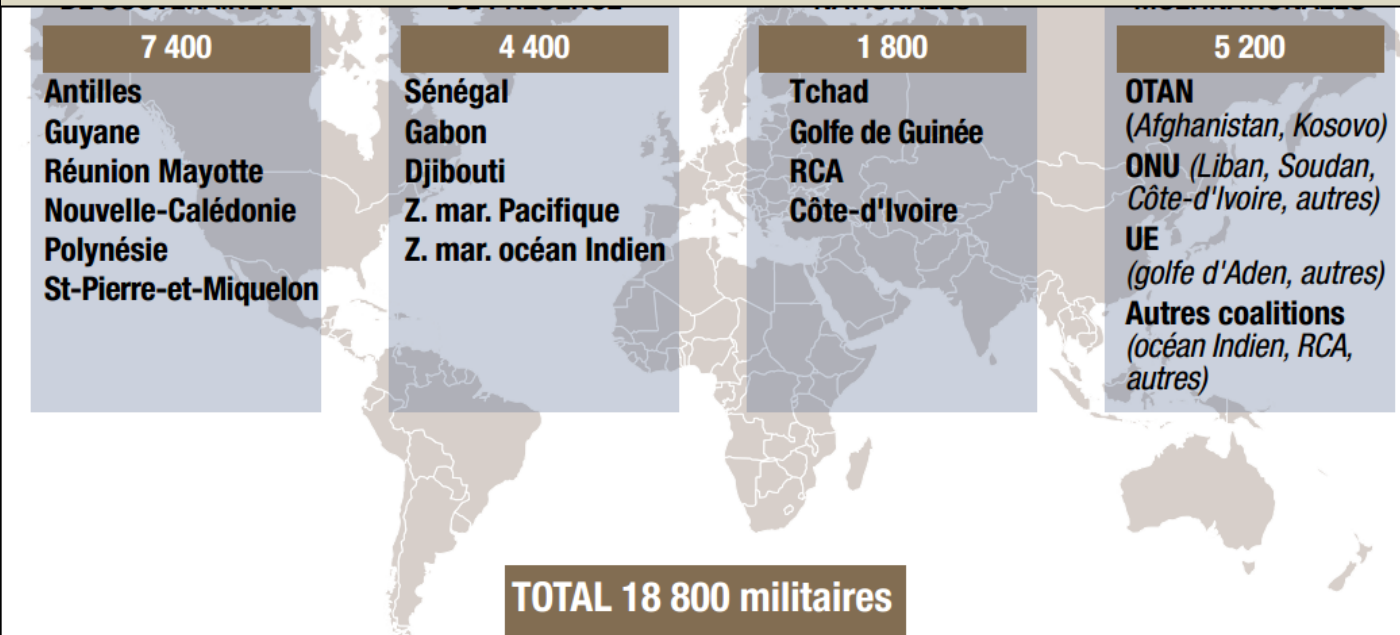
4

Intervenir : la participation de la France à l'intervention en Libye (2011)

Des Mirages français survolent les côtes libyennes (avril 2011)

En mars 2011, sur ordre du président de la République, le chef d'état-major des armées lance l'opération Harmattan, nom de la participation française à l'engagement militaire international d'opérations aériennes en Libye.

La France a une armée de métiers. Pour défendre ses intérêts, elle participe à une défense globale, c'est-à-dire qu'elle est engagée avec d'autres pays dans la sécurité mondiale. L'intervention au Mali en est un bon exemple. Elle a des alliés : elle fait partie de l'OTAN et participe à la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD). Elle est membre du conseil de sécurité de l'ONU.



D'après le document 4, combien de militaires français sont en dehors de la métropole ?

Source : les chiffres clés de la Défense 2012, ministère de la Défense

A l'aide du document et de tes connaissances explique les expressions suivantes :

- « forces de souveraineté » :
- « forces de présences » :
- Opex = opération extérieure : Quelle différence y a-t-il entre les « opex nationales » et les « opex multinationales » ?

Résumer en une phrase ce qu'est le recensement :

JDC =

Qui est concerné par cette journée ?

Quand faut-il la faire ?

Où a-t-elle lieu ?

D'après les documents, quels sont les 3 objectifs de cette journée ?

-

-

-

Quelles sont les conséquences si tu ne présentes pas à la JDC ?

**ÉTAPE 2
LE RECENSEMENT**

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

EN SAVOIR PLUS
www.defense.gouv.fr/jdc

**ÉTAPE 3 LA JDC
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ**

Qui ? → Tous les jeunes Français, filles et garçons.
Où ? → Dans une enceinte militaire ou une institution proche de votre domicile.
Quand ? → Avant 18 ans.
Quoi ? → Une journée de sensibilisation à l'environnement de défense et de sécurité, une rencontre avec les femmes et les hommes de la Défense, une initiation au secourisme, un test de détection des difficultés de lecture.

EN SAVOIR PLUS
www.defense.gouv.fr/jdc

Troisième étape du "parcours de citoyenneté", la JDC est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans.

Les pouvoirs publics et les forces armées agissent chaque jour pour que la liberté puisse exister, sur notre territoire, mais également en Europe et sur d'autres continents. La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que cette liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense. Opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront - s'ils le souhaitent - obtenir lors de cette journée des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée.

Le programme de la journée comprend :

- un petit-déjeuner d'accueil,
- des modules d'informations sur les responsabilités du citoyen et les enjeux de la défense,
- des tests de connaissance de la langue française établis par l'éducation nationale,
- un repas le midi,
- une initiation aux gestes de premiers secours dans une majorité de sites,
- éventuellement une visite des installations militaires.

En fin de journée, un **certificat de participation** est remis. Il est **obligatoire** pour l'inscription aux **examens** et **concours** soumis au contrôle de l'autorité publique.

ÉTAPE 2 LE RECENSEMENT

- Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



ÉTAPE 3 LA JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

- Qui ?** → Tous les jeunes Français, filles et garçons.
Où ? → Dans une enceinte militaire ou une institution proche de votre domicile.
Quand ? → Avant 18 ans.
Quoi ? → Une journée de sensibilisation à l'environnement de défense et de sécurité, une rencontre avec les femmes et les hommes de la Défense, une initiation au secourisme, un test de détection des difficultés de lecture.



4) Les jeunes et la Défense nationale

Résume en une phrase ce qu'est le recensement :

JDC =

Qui est concerné par cette journée ?

Quand faut-il la faire ?

Où a-t-elle lieu ?



D'après les documents, quels sont les 3 objectifs de cette journée ?

-
-
-

Quelles sont les conséquences si tu ne te présentes pas à la JDC ?

Troisième étape du "parcours de citoyenneté", la JDC est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans.

Les pouvoirs publics et les forces armées agissent chaque jour pour que la liberté puisse exister, sur notre territoire, mais également en Europe et sur d'autres continents.

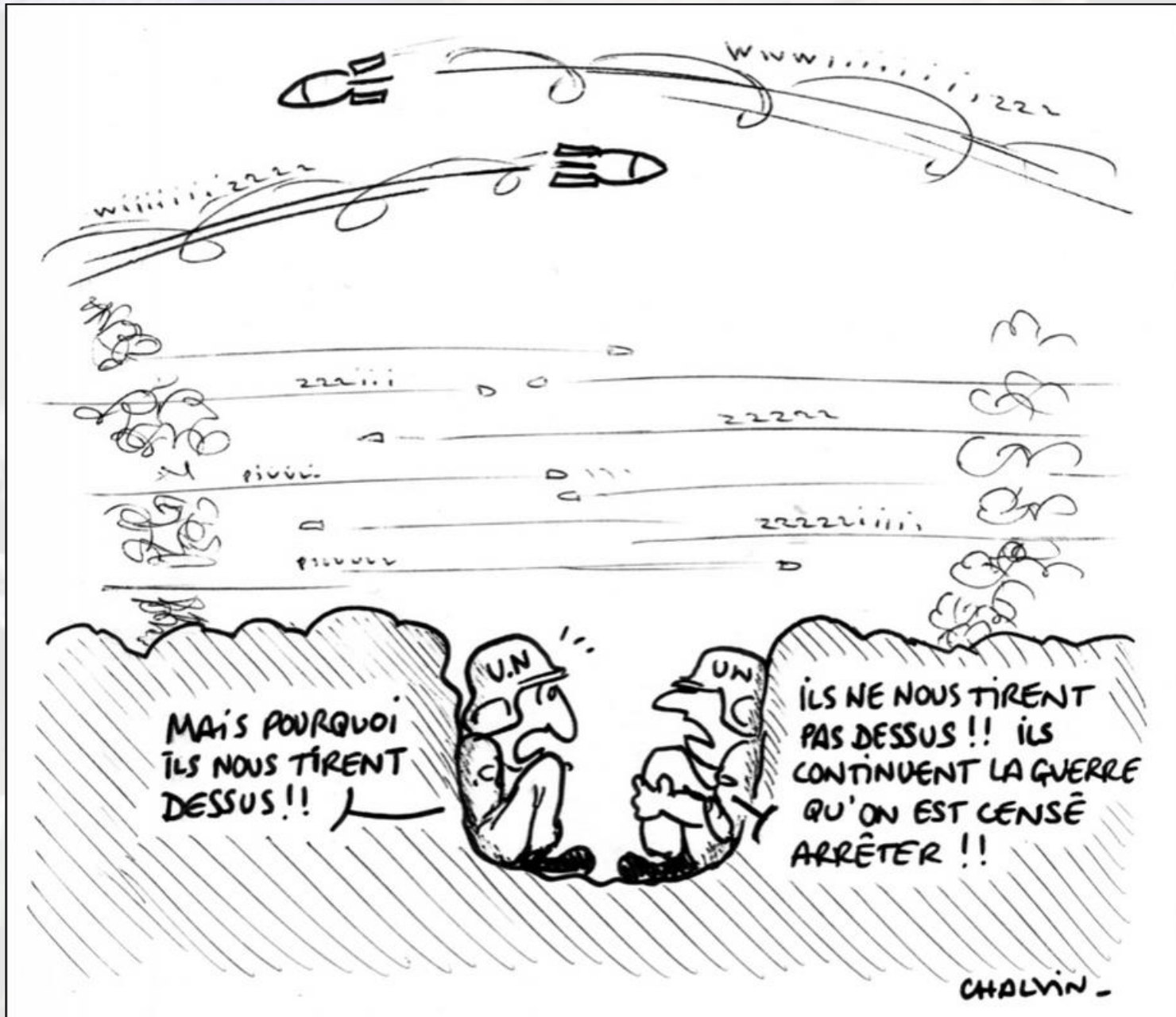
La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que cette liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense.

Opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront - s'ils le souhaitent - obtenir lors de cette journée des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée.

Le programme de la journée comprend :

- un petit-déjeuner d'accueil,
- des modules d'informations sur les responsabilités du citoyen et les enjeux de la défense,
- des tests de connaissance de la langue française établis par l'éducation nationale,
- un repas le midi,
- une initiation aux gestes de premiers secours dans une majorité de sites,
- éventuellement une visite des installations militaires.

En fin de journée, un **certificat de participation** est remis. Il est **obligatoire** pour l'inscription aux **examens** et **concours** soumis au contrôle de l'autorité publique.



Document 1 : Comment l'ONU fonctionne-t-elle ?

L'Organisation des Nations Unies a été fondée le 24 octobre 1945 par 51 pays déterminés à préserver la paix grâce à la coopération internationale et à la sécurité collective.

Aujourd'hui, elle compte [192 Membres](#), soit la quasi-totalité des nations du monde.

Un État qui devient Membre de l'ONU accepte les obligations imposées par la Charte des Nations Unies, traité international qui énonce les principes de base des relations entre pays. En vertu de la Charte, les buts de l'ONU sont au nombre de quatre :

- maintenir la paix et la sécurité internationales;
- développer des relations amicales entre les nations;
- coopérer à la recherche d'une solution aux problèmes internationaux en encourageant le respect des droits de l'homme;
- être un centre où s'harmonisent les efforts des nations.

L'ONU n'est pas un gouvernement mondial et elle ne légifère pas. Elle offre toutefois les moyens de contribuer au règlement des conflits internationaux et de formuler des politiques sur des questions qui nous intéressent tous. Tous ses États Membres – grands ou petits, riches ou pauvres, quel que soit leur système politique ou social – ont leur mot à dire et disposent d'une voix et d'un vote.



4 Des Casques bleus sécurisent un camp de personnes déplacées (région du Moyen-Cavally, mars 2011)

La région du Moyen-Cavally, dans l'Ouest du pays, a été une des zones les plus touchées par les combats lors de la crise postélectorale. Plus de 15 000 personnes déplacées ont bénéficié de l'aide humanitaire.



1. OUI À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA FAIM



2. OUI À L'ÉDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS



3. OUI À L'ÉGALITÉ DES SEXES



4. OUI À LA RÉDUCTION DE LA MORTALITÉ INFANTILE



5. OUI À L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ DES MÈRES



6. OUI À LA LUTTE CONTRE LES MALADIES



7. OUI À UN ENVIRONNEMENT DURABLE



8. OUI À UN PARTENARIAT MONDIAL

Les missions du TPIY

Créé le 25 mai 1993, en pleine guerre de Bosnie, par la résolution 827 de l'ONU, le tribunal a pour mission de « traduire en justice les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire » commises depuis 1991 sur le territoire de l'ex-Yougoslavie. [Son] champ de compétences comporte quatre catégories de crimes : les infractions graves aux Conventions de Genève, les violations des lois ou coutumes de la guerre, le **génocide** et les crimes contre l'humanité. Sur ce champ de compétences, le TPIY est prioritaire par rapport aux juridictions¹ nationales [...].

1. Ensemble des tribunaux.

Le bilan judiciaire

Sur les 161 procédures lancées, 126 sont closes. [...] Le Tribunal a condamné 64 personnes et en a acquitté 13 autres. Pour le moment, Stanislav Galic² est le seul prévenu à avoir été condamné à la réclusion à perpétuité en 2006. [...] D'autres peines, moins lourdes mais importantes, ont été prononcées. [...] Condamné en 2004 pour complicité de génocide dans le massacre de Srebrenica³, le général Radislav Krstic a écopé d'une peine de trente-cinq ans d'emprisonnement.

2. Ancien commandant du corps de l'armée qui a assiégé la ville de Sarajevo de mai 1992 à février 1996.

3. Entre le 11 et le 18 juillet 1995, plus de 8 000 musulmans ont été exécutés par les troupes serbes à Srebrenica.

Document 3 :
Affiche de l'exposition « 8 fois huit » pour les objectifs du millénaire en 2015

Document 2 : Les missions et le bilan du Tribunal Pénal International de l'ex-Yougoslavie

Document 1 : Comment l'ONU fonctionne ?

L'Organisation des Nations Unies a été fondée le 24 octobre 1945 par 51 pays déterminés à préserver la paix grâce à la coopération internationale et à la sécurité collective. Aujourd'hui, elle compte [192 Membres](#), soit la quasi-totalité des nations du monde.

Un État qui devient Membre de l'ONU accepte les obligations imposées par la Charte des Nations Unies, traité international qui énonce les principes de base des relations entre pays. En vertu de la Charte, les buts de l'ONU sont au nombre de quatre:

- maintenir la paix et la sécurité internationales;
- développer des relations amicales entre les nations;
- coopérer à la recherche d'une solution aux problèmes internationaux en encourageant le respect des droits de l'homme;
- être un centre où s'harmonisent les efforts des nations.

L'ONU n'est pas un gouvernement mondial et elle ne légifère pas. Elle offre toutefois les moyens de contribuer au règlement des conflits internationaux et de formuler des politiques sur des questions qui nous intéressent tous. Tous ses États Membres – grands ou petits, riches ou pauvres, quel que soit leur système politique ou social – ont leur mot à dire et disposent d'une voix et d'un vote.

Les missions du TPIY

Créé le 25 mai 1993, en pleine guerre de Bosnie, par la résolution 827 de l'ONU, le tribunal a pour mission de « traduire en justice les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire » commises depuis 1991 sur le territoire de l'ex-Yougoslavie. [Son] champ de compétences comporte quatre catégories de crimes : les infractions graves aux Conventions de Genève, les violations des lois ou coutumes de la guerre, le **génocide** et les crimes contre l'humanité. Sur ce champ de compétences, le TPIY est prioritaire par rapport aux juridictions¹ nationales [...].

1. Ensemble des tribunaux.

Le bilan judiciaire

Sur les 161 procédures lancées, 126 sont closes. [...] Le Tribunal a condamné 64 personnes et en a acquitté 13 autres. Pour le moment, Stanislav Galic² est le seul prévenu à avoir été condamné à la réclusion à perpétuité en 2006. [...] D'autres peines, moins lourdes mais importantes, ont été prononcées. [...] Condamné en 2004 pour complicité de génocide dans le massacre de Srebrenica³, le général Radislav Krstic a écopé d'une peine de trente-cinq ans d'emprisonnement.

2. Ancien commandant du corps de l'armée qui a assiégé la ville de Sarajevo de mai 1992 à février 1996.

3. Entre le 11 et le 18 juillet 1995, plus de 8 000 musulmans ont été exécutés par les troupes serbes à Srebrenica.

Lemonde.fr, 3 juin 2011



4

L'ancien président yougoslave Slobodan Milosevic devant le TPIY à La Haye (Pays-Bas)

En 1999, en pleine guerre du Kosovo, le TPIY inculpe Slobodan Milosevic pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, puis pour génocide en 2001. Transféré à La Haye en 2001, Milosevic est le premier ancien chef d'État à être jugé par un tribunal international. Le procès s'ouvre en 2002. Milosevic meurt en prison le 11 mars 2006, avant d'avoir été jugé.

Document 2 : Les missions et le bilan du Tribunal Pénal International de l'ex-Yougoslavie



Le Siège de l'ONU à New York
 Photo ONU / Joao Araujo Pinto



Document 3 :
 Affiche de
 l'exposition « 8
 fois huit » pour
 les objectifs du
 millénaire en
 2015



1. OUI À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA FAIM



2. OUI À L'ÉDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS



3. OUI À L'ÉGALITÉ DES SEXES



4. OUI À LA RÉDUCTION DE LA MORTALITÉ INFANTILE



5. OUI À L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ DES MÈRES



6. OUI À LA LUTTE CONTRE LES MALADIES



7. OUI À UN ENVIRONNEMENT DURABLE



8. OUI À UN PARTENARIAT MONDIAL

1. FAIRE LA PAIX

Le Conseil de sécurité



5 Membres permanents avec droit de veto

10 Membres non-permanents élus pour 2 ans

Les 5 membres permanents qui ont un droit de sont :

-
-
-
-

Il négocie, vote des résolutions pour sanctionner ou autoriser une intervention armée (ex. récent en) et peut envoyer des soldats.

Les casques bleus

Ils se placent entre les belligérants et protègent les populations civiles.




Assemblée générale de l'ONU

-Etats membres
- 1 Etat = 1
- Siège à
- Fait des recommandations

Le secrétaire général

Élu pour 5 ans, médiateur entre les Etats et œuvre au maintien de la paix.

M. **Ban Ki-Moon**, élu en 2006.



3. AIDER AU DEVELOPEMENT

2. FAIRE LA JUSTICE

La Cour internationale de Justice



Elle juge les différends entre les pays. Elle siège à

La Cour pénale internationale



Elle juge les différends entre les pays. Elle siège à

Elle existe depuis 2002 et elle punit les crimes de guerre, les génocides et les

(voir doc. 2)

Le Conseil économique et social

Coordonne les activités éco. et sociales de l'ONU

S'occupe de la coopération entre pays pour le développement et les liens avec les ONG.

Les institutions spécialisées : le système ONU

(recherche à quoi servent ses organismes)

PNUD :

UNESCO :

UNICEF :

OMS :

PAM :

FMI :

